
Canadian Tax Foundation Regional Student-Paper Awards

Each year, the Canadian Tax Foundation awards up to four regional student-paper prizes. Depending on the merit of the papers received, one prize may be awarded for each of four regions of the country: Atlantic Canada (the Canadian Tax Foundation-McInnes Cooper Award); Quebec (the Canadian Tax Foundation-Jean Potvin Award); Ontario (the Canadian Tax Foundation-Fasken Martineau DuMoulin Award); and western Canada (the Canadian Tax Foundation-Bert Wolfe Nitikman Foundation Award). Papers must be written as a requirement of a tax-related course, including directed research courses, and can address any aspect of the Canadian tax system, including comparative analyses, tax policy, tax compliance, tax planning, and tax system design. Papers may be written in either English or French and must be recommended for award consideration by the professor or instructor of the course.

Papers will be reviewed by three independent reviewers, and abstracts (of 400 words or less) of the award-winning papers will be published in the *Canadian Tax Journal*. The authors of the winning papers will also receive a cash prize from the firms or institutions sponsoring the awards and a one-year membership in the Foundation, entitling them to receive complimentary copies of many of the currently issued Foundation publications, including the *Canadian Tax Journal*, *Canadian Tax Highlights*, *Tax for the Owner-Manager*, and the annual tax conference report, along with one year of complimentary access to TaxFind, the Foundation's online research database. As members of the Foundation, winners can also take advantage of generous discounts on other publications as well as discounted registration fees for Foundation conferences and courses.

Submissions to the student-paper competition should be addressed to the Canadian Tax Foundation, Student-Paper Competition, 595 Bay Street, Suite 1200, Toronto, ON M5G 2N5, or e-mailed to CTF_Awards@ctf.ca. Entries must be accompanied by a letter of recommendation from the professor or instructor of the tax course for which the paper was written and must include the student's name, address, telephone number, and e-mail address. The submission deadline for the 2013-14 academic year is June 30, 2014.

THE CANADIAN TAX FOUNDATION-FASKEN MARTINEAU DUMOULIN AWARD FOR ONTARIO

Jason T. Kujath (2012-13 recipient)

The Canadian Tax Foundation is pleased to announce that Jason T. Kujath is the winner of the Canadian Tax Foundation-Fasken Martineau DuMoulin Award for the best Ontario student paper of 2012-13 dealing with an aspect of Canadian taxation.

Mr. Kujath's paper, "Canada v GlaxoSmithKline: Should We Modify the Arm's Length Principle?" was written for the Juris Doctor program at the University of Windsor. Mr. Kujath graduated from the Juris Doctor program at the University of Windsor, Faculty of Law, and holds a Bachelor of Commerce degree in finance. He is currently completing his articles at Felesky Flynn LLP in Calgary.

ABSTRACT

The author provides a review and commentary on the first transfer-pricing case heard by the Supreme Court of Canada. He discusses the handling of transfer prices as applied by the Canada Revenue Agency (CRA) and the Canada Border Services Agency (CBSA).

The paper addresses the Supreme Court's guidance on the proper valuation and assessment of transfer prices. The author opines that the court did not provide a complete approach for a proper assessment of the remitted goods' valuation. He argues that appropriate guidance should specify the breadth of the circumstances considered under subsection 69(2)'s hypothetical inquiry; instead, the court concluded that the "business reality" should be considered.

The author also provides a critical analysis of the arm's-length standard and highlights four considerations:

1. the arm's-length principle in relation to its subjective application;
2. a review of the subjective circumstances that should be considered when the arm's-length principle is applied to the commercial transactions of multinational entities;
3. the competing interests of the CRA and the CBSA; and
4. the international economic competitiveness of the jurisdiction.

THE CANADIAN TAX FOUNDATION-JEAN POTVIN AWARD FOR QUEBEC

Antoine Desroches (2012-13 recipient)

The Canadian Tax Foundation is pleased to announce that Antoine Desroches is the winner of the Canadian Tax Foundation-Jean Potvin Award for the best Quebec student paper of 2012-13 dealing with an aspect of Canadian taxation.

Mr. Desroches's paper, "A Comparative Study of the Canadian and European Taxation of Intellectual Property Income: Has the Time Come for a Canadian Patent Box?" was written for the Master of Law program, Taxation option, at HEC Montreal, for which he received both an excellence mention and the Ernst & Young and HEC Foundation prizes. Mr. Desroches also obtained a Bachelor of Commerce degree from McGill University in 2005 and a Bachelor of Laws degree from the University of Montreal in 2008. He has practised tax law at Norton Rose Fulbright since his admission to the Quebec bar in 2010.

ABSTRACT

Canada is recognized worldwide for its generous research and development (R & D) regime, which aims to stimulate economic benefits and spillovers as well as tax revenues from intellectual property (IP). However, the regime's tax policy objectives are not fully achieved. Indeed, there is an exodus of IP developed in Canada—in particular, patents and software copyrights—to jurisdictions where IP income is taxed at lower rates. Therefore, those jurisdictions benefit from tax revenues related to IP developed in Canada and often largely financed through its R & D regime. Essentially, Canada is buying R & D jobs without recovering the long-term economic benefits created by those jobs.

Faced with a similar situation, some countries have adopted a tax regime known as a patent box. This regime, which is favourable to IP holdings, is generally implemented in addition to an R & D regime in order to spur innovation.

The author analyzes the tax structures implemented by multinational enterprises to export and exploit IP without being subject to Canadian tax in the long run, as well as the technical features and the surrounding tax policy of foreign patent boxes. He also considers the opportunity for Canada to adopt such a regime, which, together with its R & D regime, would provide a significant incentive to multinational enterprises not only to develop IP but also to hold it in Canada.

THE CANADIAN TAX FOUNDATION-BERT WOLFE NITIKMAN FOUNDATION AWARD FOR THE WESTERN PROVINCES

Patrick Beatty (2012-13 recipient)

The Canadian Tax Foundation is pleased to announce that Patrick Beatty is the winner of the Canadian Tax Foundation-Bert Wolfe Nitikman Foundation Award for the best western provinces student paper of 2012-13 dealing with an aspect of Canadian taxation.

Mr. Beatty's paper, "When Politics and Economics Collide: Policy Implications for Reforming Oil and Gas Royalties," was written for the Capstone research project at the School of Public Policy, University of Calgary. Mr. Beatty received his Master of Public Policy degree from the University of Calgary, where he was awarded the Jack and Eleanor Mintz Graduate Scholarship in Tax Policy. Mr. Beatty is a government relations adviser at Suncor Energy, Calgary.

ABSTRACT

Rising oil and gas prices have encouraged governments to increase their revenue from oil and gas development. In the last decade, both Alaska and Alberta updated their fiscal regimes to ensure that they received their "fair share" from petroleum projects. The fiscal changes implemented in both jurisdictions have proved to be extremely controversial and have provoked a strong debate over the best royalty design. In North America, the debate over fiscal regimes is often too politically charged to take account of the economics behind the achievement of the most efficient regime. The author argues that the political debate over oil and gas fiscal regimes does not reflect the economics of efficient oil and gas taxation. To make this case, he examines the economics of oil and gas royalties and the politics surrounding the fiscal changes in Alaska and Alberta. The political experience in both jurisdictions is illuminating: Alaska and Alberta share many similarities and offer excellent case studies of how royalty changes occur. The author concludes by providing some insight into how politics and economics have collided to produce less than efficient results.

Prix régionaux du meilleur article par un étudiant de la Fondation canadienne de fiscalité

Chaque année, la Fondation canadienne de fiscalité (FCF) décerne jusqu'à quatre prix régionaux pour des articles rédigés par des étudiants. Selon la qualité des articles qui ont été soumis, un prix peut être décerné pour chacune des quatre régions du pays : le Canada atlantique (le Prix FCF-McInnes Cooper); le Québec (le Prix FCF-Jean Potvin); l'Ontario (le Prix FCF-Fasken Martineau DuMoulin); et l'Ouest canadien (le Prix FCF-Bert Wolfe Nitikman Foundation). Les articles doivent avoir été rédigés dans le cadre d'un cours lié à la fiscalité, comprenant les cours de travaux dirigés, et ils peuvent porter sur tout aspect du régime fiscal canadien, y compris les analyses comparatives, la politique fiscale, l'observation des règles fiscales, la planification fiscale et la conception du régime fiscal. Les articles peuvent être rédigés en anglais ou en français et une lettre de recommandation du professeur ou du chargé d'enseignement du cours doit être au dossier.

Les articles sont évalués par trois examinateurs indépendants, et des précis (de 400 mots ou moins) des articles primés seront publiés dans la *Revue fiscale canadienne*. Les auteurs des articles primés recevront aussi une récompense en argent des organismes ou des sociétés qui commanditent le prix ainsi qu'une adhésion d'une année à la FCF, leur donnant le droit de recevoir des exemplaires gratuits d'un grand nombre d'ouvrages publiés par la FCF, dont la *Revue fiscale canadienne*, les *Faits saillants en fiscalité canadienne*, *Actualités fiscales pour les propriétaires exploitants*, ainsi que le Rapport de la conférence annuelle en fiscalité, avec un accès annuel à TaxFind en ligne, l'outil de recherche électronique de données de la FCF. À titre de membre de la FCF, les lauréats bénéficient également de réductions appréciables sur le prix d'autres publications ainsi que de frais d'inscription réduits pour les conférences et les cours offerts par la FCF.

Les dossiers de participation au concours du meilleur article rédigé par un étudiant doivent être transmis par la poste à la FCF, Concours du meilleur article rédigé par un étudiant, 595 Bay Street, bureau 1200, Toronto, ON M5G 2N5, ou par courriel à CTF_Awards@ctf.ca. Les dossiers doivent être accompagnés d'une lettre de recommandation du professeur ou du chargé d'enseignement du cours en fiscalité dans le cadre duquel l'article a été rédigé ainsi que des nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel de l'étudiant. La date d'échéance de présentation des dossiers pour l'année universitaire 2013-2014 est le 30 juin 2014.

PRIX DE LA FONDATION CANADIENNE DE FISCALITÉ-FASKEN MARTINEAU DUMOULIN POUR L'ONTARIO

Jason T. Kujath (Récipiendaire 2012-2013)

La Fondation canadienne de fiscalité a le plaisir d'annoncer que monsieur Jason T. Kujath est le lauréat du Prix FCF-Fasken Martineau DuMoulin pour le meilleur article par un étudiant 2012-2013 de l'Ontario qui traite d'un aspect de la fiscalité canadienne.

L'article de M. Kujath intitulé « Canada v GlaxoSmithKline: Should We Modify the Arm's Length Principle? » a été rédigé dans le cadre du programme Juris Doctor de l'Université de Windsor. M. Kujath a terminé avec succès le programme Juris Doctor de la faculté de droit de l'Université de Windsor. Il détient un baccalauréat en commerce, option finances. Jason complète présentement un stage auprès de Felesky Flynn LLP à Calgary, Alberta.

PRÉCIS

« Canada v GlaxoSmithKline: Should We Modify the Arm's Length Principle? » commente et analyse le premier jugement de la CSC sur les prix de transfert. L'article porte sur comment gérer les prix de transfert tels qu'ils sont appliqués par l'Agence du revenu du Canada et par l'Agence des services frontaliers du Canada.

L'auteur discute des lignes directrices de la CSC sur l'évaluation appropriée et sur l'établissement des prix de transfert. Ce faisant, l'auteur est d'avis que la CSC n'a pas fourni une approche complète pour bien établir la valeur des biens remis. L'article stipule que les lignes directrices appropriées doivent spécifier l'éventail des circonstances qui seront prises en compte dans l'enquête hypothétique prévue au paragraphe 69(2). Au lieu, la CSC a vaguement conclu que la « réalité commerciale » devrait être considérée.

De plus, l'article contient une analyse critique du principe de « sans lien de dépendance » et il souligne les quatre énoncées suivantes :

1. le principe de « sans lien de dépendance » en lien avec son application subjective;
2. une revue des circonstances subjectives qui doivent être considérées lorsque le principe de « sans lien de dépendance » est appliqué aux opérations commerciales des entités multinationales;
3. les intérêts concurrents de l'Agence du revenu du Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada; et
4. la compétitivité économique internationale de la juridiction.

PRIX FCF-JEAN POTVIN POUR LE QUÉBEC

Antoine Desroches (Récipiendaire 2012-2013)

La Fondation canadienne de fiscalité a le plaisir d'annoncer que monsieur Antoine Desroches est le lauréat du Prix FCF-Jean Potvin pour le meilleur article par un étudiant 2012-2013 du Québec qui traite d'un aspect de la fiscalité canadienne.

L'article de M. Desroches, intitulé « A Comparative Study of the Canadian and European Taxation of Intellectual Property Income: Has the Time Come for a Canadian Patent Box? », a été rédigé dans le cadre du programme de maîtrise en droit, option fiscalité de HEC Montréal, pour laquelle il a reçu une mention excellence ainsi que les prix Ernst & Young et Fondation HEC. M. Desroches a également obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université McGill en 2005 ainsi qu'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2008. Il pratique en droit fiscal au sein du cabinet Norton Rose Fulbright depuis son admission au Barreau du Québec en 2010.

PRÉCIS

Le Canada est reconnu mondialement pour son généreux régime de recherche et développement (« R&D ») qui vise notamment à stimuler les retombées économiques et fiscales liées à la création de la propriété intellectuelle (« PI »). Toutefois, les objectifs sous-tendant la politique fiscale de ce régime ne sont que partiellement atteints. En effet, on assiste actuellement à un exode de la PI développée au Canada, en particulier à l'égard des brevets et des droits d'auteur liés aux logiciels informatiques, vers des territoires où les revenus en découlant sont imposés à de plus faibles taux. Par conséquent, ce sont ces autres territoires qui jouissent des revenus liés à l'imposition de la PI conçue au Canada et souvent largement subventionnée par son régime de R&D. En d'autres mots, le Canada subventionne la main-d'œuvre spécialisée œuvrant dans le domaine de la R&D sans récolter les bénéfices économiques à long terme générés par cette main-d'œuvre.

Afin de contrer ce phénomène, certains pays ont adopté des régimes favorables à la détention de la PI, lesquels sont généralement désignés par le vocable *patent box*. Ceux-ci complètent habituellement un régime de R&D afin de stimuler l'innovation.

L'auteur analyse les structures fiscales utilisées par les entreprises multinationales afin d'exporter et d'exploiter la PI sans être assujetties à long terme à l'impôt canadien ainsi que les aspects techniques de certains *patent boxes* étrangers et la politique fiscale les sous-tendant. L'auteur considère également l'opportunité pour le Canada d'adopter un régime similaire qui, combiné à son programme de R&D, fournirait un incitatif considérable aux entreprises multinationales pour que non seulement elles développent, mais aussi détiennent, la PI au Canada.

PRIX FCF-BERT WOLFE NITIKMAN FOUNDATION POUR L'OUEST CANADIEN

Patrick Beatty (Récipiendaire 2012-2013)

La Fondation canadienne de fiscalité a le plaisir d'annoncer que monsieur Patrick Beatty est le lauréat du Prix FCF-Bert Wolfe Nitikman Foundation pour le meilleur article rédigé par un étudiant de l'Ouest canadien 2012-2013 qui traite d'un aspect de la fiscalité canadienne.

L'article de M. Beatty intitulé « When Politics and Economics Collide: Policy Implications for Reforming Oil and Gas Royalties » a été rédigé dans le cadre du projet de recherche du School of Public Policy de l'Université de Calgary. M. Beatty a obtenu une maîtrise en politique publique de l'Université de Calgary où il a reçu le prix Jack and Eleanor Mintz Graduate Scholarship en politique fiscale. M. Beatty est conseiller aux relations avec le gouvernement auprès de Suncor Energy à Calgary.

PRÉCIS

Les prix à la hausse du pétrole et du gaz naturel ont incité les gouvernements à obtenir leur part dans le développement du pétrole et du gaz. Depuis dix ans, l'Alaska et l'Alberta ont tous les deux mis à jour leur régime fiscal afin de s'assurer qu'ils reçoivent leur « juste part » des projets pétroliers. Les changements fiscaux instaurés dans les deux juridictions se sont avérés extrêmement controversés et ils ont provoqué un débat animé sur ce que devrait être la meilleure structure pour les royautés. En Amérique du Nord, le débat sur les régimes fiscaux comporte trop souvent un élément politique qui laisse pour compte les aspects économiques visant à obtenir un régime des plus efficaces. Cet article soutient que le débat politique sur le régime fiscal pétrolier et gazier ne reflète pas les aspects économiques d'une imposition efficace du pétrole et du gaz. Comme argument, l'article analyse les aspects économiques des royautés dans le domaine gazier et les politiques entourant les changements fiscaux en Alaska et en Alberta. L'expérience politique dans les deux juridictions est éclairante car elles offrent des similitudes et elles offrent d'excellentes études de cas sur comment s'effectuent les changements quant aux royautés. L'auteur conclut en donnant un aperçu sur comment les politiques et l'économie se sont entrechoquées ce qui a eu pour conséquences de produire des résultats moins qu'efficaces.